

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

La Feuille prise au bureau, fr. 1 an 6 mois 3 mois
 portée à domicile 8 — 4 20 1 80
 en ville 8 — 4 20 2 30

La Feuille portée à domicile
 hors de ville ou par la poste
 dans toute la Suisse 9 — 4 70 2 60

A l'étranger (Union postale),
 par 1 numéro 25 — 13 — 6 75
 A l'étranger (Union postale),
 par 2 numéros 22 — 11 50 6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
 Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
 Bureau du Journal, Kloques, libr. Guyot, gare J.-S.,
 par les porteurs et dans les dépôts

LES MANIFESTES NE SONT PAS REÇUS

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes 30 ct.
 4 et 5 lignes 60 ct. — 6 et 7 lignes 75
 8 lignes et au delà la ligne 1 30

Répétition 1 30
 Avis tardif, 20 ct. la ligne Minimum 1 fr.
 De la Suisse la ligne 15 ct.
 D'origine étrangère 20
 Réclames 20
 Avis mortuaires, la ligne 12 ct. — Minimum 2 fr.
 1 répétition la ligne 9 ct.
 Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus.

Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES :
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces
 paraissent aux dates prescrites; en cas contraire,
 il n'est pas admis de réclamation.

TELEPHONE 207

Grande vente d'immeubles à SAINT-BLAISE

Pour sortir d'indivision, l'héritage de feu M. Pierre-Auguste Vogel exposera en vente par enchères publiques, le **10 décembre 1900**, dès les 2 heures après midi, à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, salle de justice, les immeubles leur appartenant, ci-après désignés :

A. Cadastre de Saint-Blaise

I. VIGNES

1^{er} Article 1454. **Derrière la Malgroc**, vignes de 3528^m (10.022 ouvriers). Limites : Nord, M. Alexis Dardel, M^{me} Doucet-Virohaux et l'art. 1455 ci-dessous; Est, M. le Dr Améz-Droz; Sud, un chemin; Ouest, M^{me} E. Peytieu.

2^o Article 1455. **En Montsonville**, vignes de 537^m.

3^o Article 1456. **En Montsonville**, vignes de 556^m.

Ces deux articles contigus et réunis, ensemble de 1093^m (3.104 ouvriers), ont pour limites : Nord, M. Jules Vessaz, un chemin public, M^{me} Julie Ruffi et M. H. Droz père; Est, M^{me} Roulet-Anker, M. H. Droz; Sud, M. le Dr Améz-Droz et l'article 1454 ci-dessus; Ouest, M. Jules Vessaz.

4^o Article 1024. **Es Navets**, vignes de 1314^m (3.792 ouvriers). Limites : Nord et Sud, des chemins; Est, M^{me} Laure Junier; Ouest, M. Ch. Dardel.

5^o Article 816. **Es Bourguillards**, vignes de 646^m (1.835 ouvriers). Limites : Nord, M. G. Hug; Est, un chemin; Sud, M. L.-A. de Dardel, Enfants de H. Dardel-Pointet; Ouest, M. H. Dardel-Pointet.

6^o Article 824. **Es Bourguillards**, vignes de 364^m.

7^o Article 1453. **Es Bourguillards**, vignes de 364^m.

Ces deux articles contigus et réunis, ensemble de 568^m (1.613 ouvriers), ont pour limites : Nord, M. G. Clottu, M. H. Droz père; Est, M. Paul Monnier, M^{me} veuve Louis Droz, les enfants Dardel-Pointet; Sud, M. Ed. Tribolet; Ouest, M. H. Dardel-Pointet.

8^o Article 1457. **Es Plaines**, vignes de 1116^m (3.170 ouvriers). Limites : Nord et Est, M^{me} Lina Monnier; Sud, M. J.-H. Matthey; Ouest, des chemins.

II. PRÉS & PLANTAGES

9^o Article 1449. **Sous les Vignes**, pré et plantage de 745^m (0.290 pose). Limites : Nord, M. G. Clottu-Bernard; Est, M. Auguste Gallandre; Sud, M. A. Gallandre; Ouest, M. Ch. Zbinden.

10^o Article 1450. **Sous les Vignes**, pré et plantage de 800^m (0.426 pose). Limites : Nord, M. Auguste Châtelain; Est, le chemin de fer ligne directe; Sud, M. G. Clottu; Ouest, M. Ch. Zbinden.

11^o Article 613. **Es Fourmillières du Loclat**, jardin de 455^m (0.168 pose). Limites : Nord, la route cantonale; Est, M. Ch. Dardel; Sud, le Loclat; Ouest, les enfants Junier-Mürner.

12^o Article 608. **Au Clos aux Molnes**, pré de 1386^m.

13^o Article 1408. **Es Epinettes**, pré de 1593^m.

14^o Article 1385. **Es Epinettes**, pré de 1593^m.

Ces trois articles contigus et réunis, ensemble de 4572^m (1.692 pose), ont pour limites : Nord, la commune de Saint-Blaise; Est, M. Ch.-A. Terrisse; Sud, M. L.-A. de Dardel; Ouest, M. Auguste Virchaux-Serment.

B. Cadastre de Marin

CHAMPS & PRÉS

15^o Article 576. **Fin de Marin**, champ de 1422^m (0.526 pose). Limites : Nord, M^{me} Rose Jeanhenry; Est, M. Jean Tribolet; Sud, le chemin de Marin à Wavre; Ouest, M. L. Kuntzer.

16^o Article 575. **Les Billes**, champ de 2934^m (1.086 pose). Limites : Nord, M. L. Kuntzer; Est, la Commune; Sud, M^{me} veuve L. Droz et M^{me} Matile-Nyffenecker; Ouest, un chemin.

17^o Article 574. **Les Bourguignons**, champ de 3960^m (1.466 pose). Limites : Nord, M. Ch. Perrier; Est, un chemin; Sud, M^{me} Robert-Tissot née Junier; Ouest, M. Auguste Davoine.

18^o Article 577. **Les Sors**, champ de 2313^m (0.856 pose). Limites : Nord, la Commune; Est, l'article 482 ci-dessous; Sud, M^{me} Ducommun-Petitpierre; Ouest, M^{me} Frey-Junier.

19^o Article 482. **Les Sors**, champ de 5058^m (1.868 pose). Limites : Nord, la Commune; M. Ch.-F. d'Espagnier, M. G. Dardel; Est, M^{me} Dardel-Thorens; Sud, M^{me} E. Peytieu; Ouest, l'article 577 ci-dessus.

20^o Article 507. **Champs Montants**, champ de 1300^m (0.481 pose). Limites : Nord, les enfants de F. Neeb, le territoire de Saint-Blaise; Est, M. G. Virchaux; Sud, M. Ed. Bertram; Ouest, M. G. Clottu-Bernard.

21^o Article 508. **Champs Montants**, champ de 533^m (0.197 pose). Limites : Nord, M^{me} veuve Zaugg; Est, M. Ch. Dardel; Sud, M. Alexis Dardel; Ouest, M^{me} L. Droz.

22^o Article 573. **Préfarrier**, pré de 3258^m (1.206 pose). Limites : Nord, M. Ch. Dardel, M. Ch.-A. Terrisse; Est, M. Ch.-A. Terrisse, la Fondation de Préfarrier; Sud, le lac; Ouest, M. Alexis Dardel, M^{me} Marie Jeanhenry.

23^o Article 572. **Les Convièrs**, champ de 1314^m (0.486 pose). Limites : Nord, M^{me} Marie Jeanhenry, les enfants de feu Jonas Jeanhenry; Est, M^{me} Rose Jeanhenry; Sud, M. L.-A. de Dardel; Ouest, M^{me} Rose Jeanhenry.

C. Cadastre de Wavre

24^o Article 266. **Les Mouilles**, champ de 2898^m (1.072 pose). Limites : Nord, M. le Dr Châtelain; Est, M^{me} Kurz-DuPauquier, M. J. Grossenbach, M. Max Carbonnier; Sud, M. J. Probst; Ouest, M. Max Carbonnier.

D. Cadastre de Voëns et Maley

FORÊT

25^o Article 229. **Entre Roches**, bois de 11.457^m (4.241 pose). Limites : Nord, M. Ch.-A. Terrisse; Est, le territoire de Cornaux; Sud, M. Charles Dardel; Ouest, M^{me} Lützdorf née Roulet, M. Ch.-A. Terrisse, M. G. Clottu-Bernard et M. Auguste Davoine.

Tous les immeubles exposés en vente, notamment les vignes, sont en très bon état de culture et d'entretien et de bon rapport.

S'adresser, pour tous renseignements et pour visiter les immeubles, à **M. G. Hug, régisseur, à Saint-Blaise**.

Par commission : **J.-F. THORENS, notaire.**

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Conciergerie du cimetière du Mail

Ensuite de la démission du titulaire, le poste de conciergerie du cimetière du Mail est mis au concours; les postulants sont invités à adresser leurs offres de service, avec certificats à l'appui, jusqu'au 21 novembre courant, à la Direction soussignée, où les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges.

Direction de Police.
 Neuchâtel, le 12 novembre 1900.

MAGASIN A LOUER

Neubourg. Grand local avec arrière-magasin bien éclairé. Jouissance : Noël. S'adresser à la Caisse communale.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude Ed. Petitpierre, notaire

Rue des Epancheurs 8
 A vendre : Terrains à bâtir. Villas. Maisons et propriétés de rapport.

Sol à bâtir

à vendre de gré à gré, situé entre Pesuey et le Vauseyon. Situation avantageuse. — S'adr. à Wilhelm Martin, Pesuey 16.

A vendre ou à louer

pour fin mars 1901, à **Coincise**, la propriété dite « Clos des Lilas », comprenant 15 chambres, 4 cuisines et nombreuses dépendances. Grand jardin potager et d'agrément en pleine valeur, verger. Eau dans la maison. Proximité de la gare. Bains de lac. Situation superbe. Vue étendue. Convientrait spécialement pour un pensionnat.

Pour tous renseignements, s'adresser **Etude Ed. PETITPIERRE, notaire**
 Rue des Epancheurs 8 c. o.

MAISONS A VENDRE

Quartier des Parcs, à proximité de la station du chemin de fer du Vauseyon: maisons contenant chacune un seul appartement de six pièces, cuisine et dépendances, balcon et jardin. S'adresser à M. Constant Fallet, à Comba-Borel, gérant des immeubles de la Société immobilière pour la classe ouvrière.

VENTES AUX ENCHÈRES

COMMUNE DE VALANGIN

VENTE DE BOIS

Samedi 17 novembre 1900, dès 1 heure du soir, le Conseil communal de Valangin vendra, en enchères publiques, les bois suivants :

14 billes sapin cubant 11 m³,
 17 plantes entières sapin, cubant 15 m³ 38,
 122 stères sapin,
 4 hêtre,
 1100 fagots de coupe et d'éclaircie.

Les conditions de la vente seront lues avant l'ouverture des enchères. Les fagots sont situés au bord de la route cantonale, entre la Borcarderie et Valangin.

Rendez-vous des amateurs devant l'Hôtel de Commune.
 Valangin, le 8 novembre 1900.
 H 5636 N Conseil communal.

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le 19 novembre 1900 dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Éter :

180 stères sapin bois sec,
 5000 fagots sapin, bois sec,
 460 plantes sapin,
 plusieurs lots de dépouille.

Le rendez-vous est au bas de la forêt près de Bellevue.
 Saint-Blaise, le 8 novembre 1900.
 L'inspecteur
 des forêts du 1^{er} arrondissement.

Enchères publiques

Le **jeudi 15 novembre 1900**, dès les 9 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques, au local de vente rue de l'Ancien Hôtel-de-ville, les objets suivants :

7 tables rondes et carrées en sapin et en bois dur, 4 canapés, 1 fauteuil recouvert crotone, 17 chaises placets jones, 2 tableaux, 1 secrétaire de dame, 1 machine à coudre Singer, 1 lampe suspension, 2 glaces cadres noirs et dorés, 1 commode sapin, 1 buffet sapin 2 portes, 1 pupitre sapin, 1 piano ancien, 1 jardinière, 4 régulateur, 2 chaises placets toile, 1 petite glace, 1 boîte à musique 3 airs, 2 pendules neuchâtelaises, 1 piano, 1 table noyer à un pied, 1 presseoir à vin neuf, 1 canapé, 1 glace, 1 table de nuit, 1 lit en fer, 3 chaises placets bois, 1 machine à rubans pour scier le bois, 1 machine à fendre le bois, 1 bascule de 100 kilos de force, puis d'autres objets dont on supprime le détail; et devant le Temple-Neuf les enchères continueront pour la vente de : 5 chars à pont, 1 char à brancard, 3 tombereaux avec avant-trains et 2 trains d'omnibus (arrière et avant-trains).

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Neuchâtel, le 10 novembre 1900.
 Office des Poursuites.

MISE de BOIS à Cudrefin

Lundi 26 novembre 1900, à 9 heures du matin, **Aux Roches près Cudrefin**, les enfants de l'ancien député **Louis Millet**, de Cudrefin, vendront aux enchères publiques les bois ci-après :

Aux Roches de Cudrefin

23 chênes sur pied, cubant 42 m³ environ
 3 hêtres 7
 86 dalles 40
 7 sapins 11

Rendez-vous des miseurs : Sur les Roches, mi-chemin entre Cudrefin et Champmartin.

Terme pour le paiement.
A. TREYVAUD, notaire.

ANNONCES DE VENTE

A vendre, faute d'emploi, une **confection** presque neuve. — S'adresser rue Coulon 12, au plainpied. c.o.

Toute est soulagée et facilitée par les véritables et renommés

BONBONS A L'OIGNON
 de OSCAR TIETZE 330
 En sachets de 40 et 70 centimes

En vente à Neuchâtel, chez F. Gaudard. H. 4. 8296.

Bons tabacs à fumer

5 kil., coupé fin, seulement 1.95 et 2.45
 5 » feuilles fines » 3.80 » 4.10
 5 » qualité surfine » 4.90 » 5.60
 5 » rognures de cig. » 5.40

50 pièces de bons cigares gratis. H53640
Wingler, dépôt de fabrique, Boswyl.

PIANOS HARMONIUMS
 et autres instruments de musique choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO-E. JACOBI
 facteur de pianos
 9 et 11, Rue Fourtalès, 9 et 11
 (rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHÂTEL

DÉPÔT A LA CHAUX-DE-FONDS
 11, Rue du Parc, 11

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
 Réparations et accords de pianos et harmoniums
 Recommandé par les principaux professeurs de musique.
 Pianos d'occasion à prix avantageux

Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1^{er} ordre, telles que : Julius Blüthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Gôrs & Kallmann, Thürmer, etc.

JAMES ATTINGER
 Librairie-Papeterie. Neuchâtel.

Philippe Godet. Le peintre Albert de Meuron, d'après sa correspondance avec sa famille et ses amis, avec portrait fr. 10.—

B. Saunter. Poésies 3.—

A. Villermard. La famille Joubert 2.50

Soldanelle. Ma gerbe 3.—

MAGASIN DE CONFECTIONS

Otto GRABER

Rue du Seyon 5 bis - NEUCHÂTEL - Rue des Moulins 2

VIENT D'ARRIVER

Un grand assortiment de Complots pour Hommes et Jeunes Gens depuis l'ordinaire au plus cher.

PARDESSUS - MANTEAUX MILITAIRE - PÉLERINES des VOSGES et FLOTTEURS

Gilets de chasse — Camisoles — Caleçons
 COSTUMES & MANTEAUX POUR GARÇONNETS

GRAND RABAIS

Une série de Pantalons laine, mi-laine et coton
 Une série de Chemises et Vêtements de travail

Pour faire place

Une série de Complots pour Hommes, vendus avec 20 à 40 % de Rabais.
 Une série de Complots pour Jeunes Gens, vendus avec 20 à 40 % de Rabais.
 Une série de Costumes pour Enfants, vendus avec 20 à 40 % de Rabais.

CHAUSSETTES - BRETelles - CRAVATES AU RABAIS

Beaux choix de Chemises blanches, Four-Cols et Cravates
 Vêtements et Chemises sur mesure

CARRELAGES REVÊTEMENTS
 en ciment, en terre cuite et en grès en carreaux Civer et en carreaux faïence

CÉRAMIQUE NOUVELLE

fabriquée sur commande, dans toutes les dimensions et en un seul morceau pour revêtements décoratifs, affiches-réclames, enseignes, etc.

Vente en gros et en détail de matériaux de construction

A. DOMON, NEUCHÂTEL
 MAGASINS ET BUREAUX :
 Faubourg des Sablons, 10, 25 et 29 (à proximité de la gare)

CHARCUTERIE GÉNÉRALE
L. SCHWAB
 Rue des Epancheurs 5

Nouvel assortiment de jambons à manger crus
 légèrement salés, en de très petites pièces et au détail.
 Produit de la maison

HALLE AUX TISSUS - NEUCHÂTEL

Vient d'arriver **200 NOUVELLES CONFECTIONS**
 pour dames, en JAQUETTES CAPER, MANTES noires, unies, écossaises et couleurs

Soieries et Velours

BANDES FOURRURE
 au mètre

TENNIS
 laine, rayés et carreaux, pour enfants et blouses de dames

Grands Fourreaux
 COTONNE

TABLIERS
 bonne et fantaisie

Descentes de lit

Couvertures de lit

Tapis de table

Indiennes et Piqués pour fourres. — Flanelles de laines blanches et couleurs. — Flanelle coton, de 35 à 80.

Collection ravissante en **PILOU** pour robes et blouses

Articles spéciaux pour sociétés de couture

HALLE AUX TISSUS **ALFRED DOLLEYRES**



Environ 300 pièces de nouvelles **ROBES** noires et couleurs depuis les plus bas prix.

Jupons d'hiver
 et MI-SAISON
 Grand choix, de 2.20 à 15.—

JUPE DE ROBE
 CONFECTIONNÉE
 de 6.— à 20.—

Blouses de laine
 écossaises et unies

BLOUSES
 flanelle lama
 de 3.50 à 7.—

Lingerie confectionnée

Beas et Tours de cou
 pour dames et enfants, fourrure et plumes

Manchons fourrure
 pour dames et enfants

Robes de Bal en Soie Fr. 13.30

et au dessus, 14 mètres, franco à domicile. Echantillons pour faire son choix. La maison envoie aussi des échantillons de la « Soie Henneberg » en noir, en blanc et couleurs, pour blouses et robes, à partir de 95 centimes jusqu'à 23 fr. 30 le mètre.
Véritablement si elle est achetée directement de ma maison
G. HENNEBERG, fabricant de soieries à ZURICH

MEUBLES SALLE DE VENTES LITERIE

J. FERRENOUD & Co - 21, Faubourg du Lac, NEUCHÂTEL

AU CHAT BOTTE CHAUSSURES D'HIVER

à très bas prix

2 RUE DE L'HOPITAL 2

Vis-à-vis de l'Hotel de Ville (Ci-devant rue du Sejon)

ATTINGER FRÈRES, éditeurs, NEUCHÂTEL

Vient de paraître :
LE PEINTRE

ALBERT DE MEURON
d'après sa correspondance avec sa famille et ses amis,
par PHILIPPE GODET
Un beau volume gr. in-8° de 400 pages, avec portrait. Prix : 10 francs.

AIMÉ HUMBERT
1819-1900
Notices par Ed. QUARTIER-LA-TENTE
Directeur du Département
de l'Instruction publique et des Cultes.
Un volume in-12 avec portrait.
Prix : 1 fr. 50.

A. JOBIN
Bijouterie - Orfèvrerie
Horlogerie - Pendulerie
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

SALLE DE VENTE
COLUSE 4

Grand choix de meubles en tous genres, tels que : lits en bois et en fer, canapés-lits, divans, meubles de salon, commodes, lavabos-commode, tables en tous genres, dressoirs, secrétaires, armoires à une et deux portes, régulateurs, tableaux, glaces et potagers.
Se recommande,
S. RENTSCH.

A LA VILLE DE RIO
2, rue du Bassin, Neuchâtel
Le plus grand assortiment de
Cafés verts et torréfiés
Marchandises de toute 1^{re} qualité
NOUVEAUX ARRIVAGES

PIANO
pour commençant, très joli, à vendre. — S'informez au n° 375 au bureau du journal.

PECCO A FLEURS
Le plus fin des thés de Chine noirs de la nouvelle récolte, en boîtes originales de 2 kg. ou en paquets à 4 fr. le 1/2 kg. franco contre remboursement. Godfrey Steiner, importateur, Zurich.

ATTENTION!
Le soussigné se trouvera sur la place du Marché de Neuchâtel, demain jeudi, avec de la belle viande de cheval, première qualité. On achète toujours des chevaux pour a boucherie.
Se recommande,
Eugène Moulin-Brunner.

FUMIER
A vendre bon fumier de vache, environ 800 piods. S'adresser chez M. Wasen, Prisse Hirschy.
Voir la suite des A VENDRE à la 4^{me} page.

AVIS DIVERS
Docteur Verdan
CHEZ-LE-BART
de retour

MÉTROPOLE
NOUVELLE TROUPE
pour la première fois en Suisse
CE SOIR, à 8 1/2 HEURES
Grande et brillante

SOIRÉE
Les célèbres duettistes
M. et M^{me} AMÉLIS, de Paris.
M^{lle} ROSSIGNOL, forte chanteuse d'opéra
M^{lle} BRUNIER, diction
M^{lle} ROSE, romancière. c. o.

ÉCHANGE
Le soussigné désire placer pour l'année 1901, son garçon âgé de 14-15 ans, dans une honnête famille où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Il prendrait en échange un garçon du même âge. S'adresser à Ad. Schaffner, instituteur à Zeglingen, (Bâle-Campagne).

TEMPLE DU BAS

VENDREDI 16 NOVEMBRE 1900, à 8 heures du soir

CONCERT

en faveur du Fonds Pestalozzi

ORGANISÉ PAR

Le KIRCHENCHOR et le FROHSINN

Sous la direction de M. WOLF
et avec le bienveillant concours de
M^{me} RISLER, cantatrice, MM. HALLER, ténor, PETZ, violon, et HESS-RUETSCHI, organiste à la cathédrale de Berne.

Prix d'entrée : fr. 1.— Les portes s'ouvriront à 7 h. 1/2

Les billets sont en vente aux magasins : Huber, place des Halles; pharmacie Bauler; Delachaux & Niestlé; librairie Attinger, avenue du 1^{er} Mars, et le soir du concert au magasin Knecht, en face de l'église.

CHANT
Selon le désir qui lui a été exprimé, M^{me} G. KRAFFT, professeur de chant, à Lausanne, sera tous les lundis à Neuchâtel. S'adresser à elle-même, 20, Boulevard Grancy, Lausanne. H. 13376 L.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE

Fabrique de chapeaux de paille

DE NEUCHÂTEL

Conformément à l'article 15 des statuts, MM. les actionnaires de la Société auxiliaire de la Fabrique de chapeaux de paille de Neuchâtel sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le samedi 1^{er} décembre 1900, à 11 heures du matin, à la fabrique A. Jeanneret & Co.

Ordre du Jour :
1. Approbation des comptes et de la gestion du Conseil d'administration.
2. Nomination de deux commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1901.
3. Propositions individuelles.
Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires devront se présenter munis de leurs titres d'actions ou d'un récépissé tenant lieu de ces titres. Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires, au siège social, pendant les huit jours qui précéderont l'assemblée (art. 16).
Neuchâtel, le 13 novembre 1900.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Banque hypothécaire allemande de Weiningen

Etablissement fondé en vertu d'un acte de concession de l'Etat, en date du 13 décembre 1862, et travaillant sous la surveillance de l'Etat.
Capital-actions : 24 millions de marks, dont 80 % de versé.
Prêts hypothécaires au 30 juin 1900 : 352 millions de marks.
Lettres de gage en circulation au 30 juin 1900 : 339 millions de marks.
Cet établissement émet des :
Lettres de gage à 4 %, remboursables dès maintenant par voie de tirages au sort.
Lettres de gage à 4 %, remboursables à partir de 1906.
On peut les obtenir sans frais auprès des maisons de banque soussignées, aux conditions suivantes :
Les premières à 99 % et les secondes à 99,50 %, au change du jour.
Intérêts payables sans frais à la caisse des banques dites, où l'on peut également se procurer les prospectus et les statuts de l'établissement.
PURY & Co. BERTHOUD & Co.
Neuchâtel et Chaux-de-Fonds, le 30 septembre 1900. H 4781 N

Cours supérieurs de piano
PAR
ALFRED APEL
PIANISTE DE BERLIN
Pour renseignements, s'adresser de 10 h. à midi et de 3 à 5 heures
Evoie, rue de l'Oriente 9, au 2^{me} étage. Hc 5593 N

COUTURIERE

Robes et Costumes de Garçonnettes
RUE J.-J. LALLEMAND 7 c.o.

SONNERIES
électriques
INSTALLATIONS
Réparations
Eug. Février
Rue du Sejon 7
Installation de lumière électrique

RÉPARATIONS de MONTRES en tous genres

Edouard BELLER, Treille 3

Vente de montres sur commande

PRIX MODÉRÉS

CHUTE DES CHEVEUX

M^{me} Emery, spécialiste pour les soins à donner à la chevelure et au cuir chevelu.
S'adresser chez M^{me} Gendro, rue du Trésor 9, au 3^{me}.

Boucherie sociale

DE NEUCHÂTEL

La Société n'abat ni vaches, ni génisses, ni taureaux.
Abatage d'octobre : Treize bœufs. Il a été abattu à Neuchâtel, en tout 132 bœufs, 26 vaches, 2 génisses et 4 taureaux. Voir la liste officielle des abatages, au Secrétariat de Police.

Restaurant du Concert

CIVET DE LIÈVRE

Friture à toute heure

ESCARGOTS

Jules Hämmerly-Tripet, Rocher 26, se recommande, avec références à Pappi, pour établir des comptes, faire des copies, opérer des encaissements, entreprendre les convocations de sociétés, travailler dans un magasin, etc., etc.

Massages

général, hygiénique, maladie des nerfs, fractures, constipation névralgie, intercostale, lumbago, rhumatisme articulaire, déviation de la colonne vertébrale.
Consultations : de 10 à 11 1/2 h.

M^{lle} HÄEHLER
Place Purry 9

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

DIRECTION R. RAFFIT

Mercredi 14 novembre 1900

Bureau : 7 h. 3/4 — Rideau : 8 h. 1/4

SPECTACLE DE FAMILLE

BARBE-BLEUE

Opérette en 4 actes

par HENRI REILHAC et LUDOVIC HALÉVY

Musique d'Offenbach

Orchestre complet sous la direction de M. R. Raffit.

Location : comme d'usage. — Prix des places habituels.

Tramways pour Saint-Blais (1^{er} Serrières)

Il faut se défier du bon marché. Réfléchissez bien avant d'acheter bon marché. Le bon marché n'est souvent qu'apparent, et celui qui achète à vil prix, achète deux fois.

Salle Circulaire du Collège latin

NEUCHÂTEL

Judi 15 novembre 1900

à 5 h. du soir

DERNIER

Récital Littéraire

PAR

M. ALPHONSE SCHELER

Officier de l'Instruction publique de l'Université de France
Ancien professeur de diction à l'Université de Genève

Pour les détails, voir le programme

Les billets sont en vente chez W. Sandoz, éditeur, et à l'entrée de la salle.

PENSION-FAMILLE

A proximité de l'Académie, chambres au soleil, cuisine soignée. On parle français, allemand et anglais. Prix modérés.
13, rue Poutalés, au 2^{me} étage.

Café-Restaurant d'Italie

Mercredi 14 novembre

Civet de lièvre

Tous les samedis

Tripes nature et à la mode de Caen

A remettre

pour cause de décès,

PENSIONNAT

de jeunes gens, bien connu, à Neuchâtel. Maison 16 pièces, grande terrasse ombragée, place de jeu; vue très étendue. Ecrire sous chiffre H 5553 N à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

CONVOICATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

La SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

de Neuchâtel et du Vignoble

fera donner, jeudi 15 courant, à 2 heures après midi, au Mail, un cours pratique de nivellement. Ce cours est particulièrement destiné aux apprentis jardiniers et aux jeunes gens qui s'occupent de l'industrie du bâtiment.
Le Comité.

BAUX A LOYER

à l'imprimerie du journal

Format in-8°, 16 pages, 20 cent., 2 fr. la douzaine.

Format in-8°, 20 pages, avec couverture, 25 cent., 3 fr. la douzaine.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

Du 5 au 10 novembre 1900

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Rayon	Grammes p. litre	Acidité
Baumann, Rodolphe	40	32	
Mail, Alfred	38	31	
Geiser, Henri	33	33	
Winkler, Fritz	37	33	
Chevrolet, Marguerite	37	33	
Reichen, Christian	35	31	
Schmidt, Guillaume	35	34	
Balmor, Paul	34	32	
Schmidt, Auguste	33	34	
Groux, Edouard	34	33	
Vinard, Auguste	35	33	
Dorel, Georges	35	32	
Montandon, Paul	37	32	
Infer, Fritz	33	34	
Schuppach, Michel	33	34	
Imhof, Fritz	37	32	
Mollet, Ernest	35	33	
Freiburghaus, Samuel	35	34	

Art. 9 du Règlement: Tout débitant du lait conditionné moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.
Direction de Poitiers.

VARIÉTÉS

Musique et musiciens.

Le « Figaro » a cru devoir, à l'aube du 20^e siècle, demander à nombre de savants, de littérateurs et d'artistes d'établir le bilan des conquêtes du siècle finissant.

Il a aussi consulté les musiciens et les musiciens ont répondu. Dans quel jargon et avec quelles prétentions, c'est ce que relève M. Pierre Lalo, en son feuilleton du « Temps ». Il cite un certain nombre de leurs affirmations et poursuit en disant :

« On voit assez par ces quelques exemples que nos musiciens ont parlé à l'aveugle de tout ce qui s'offrirait à leur esprit. Il n'est pourtant pas impossible de trouver trois ou quatre sujets principaux pour lesquels ils ont montré des préférences décidées. C'est tout d'abord la question de savoir si la musique est en progrès. De façon générale, à prendre l'ensemble de leurs réponses, on constate que leur avis là-dessus est affirmatif. C'est tout naturel. La musique, c'est les musiciens; et, si la musique n'était pas en progrès, les musiciens ne le seraient pas non plus. Ils seraient les représentants d'un art en décadence ou tout au moins d'un art stationnaire. Cela serait humiliant.

« Donc la musique est en progrès. Ce raisonnement n'est pas explicitement formulé dans les propos de nos musiciens. Mais il y est apparent. « Le dix-neuvième siècle a créé le drame et la comédie lyriques dans leur forme définitive (comme s'il n'y avait jamais rien de définitif en aucun art...). L'harmonie, la divine harmonie qui enveloppe, complète, etc., etc., est née d'hier. Triomphalement, elle s'est taillé un royaume dont... Je prends ces vaticinations au hasard; elles sont empruntées à diverses pythonisses. Et vous y pourriez déjà apercevoir quels sont les éléments essentiels du progrès de la musique. Ce qui a donné au drame et à la comédie lyriques leur forme « définitive », c'est l'introduction de la symphonie dans le théâtre. Et c'est assurément un progrès, puisque l'emploi du procédé symphonique prête au compositeur un moyen nouveau, un moyen d'expression de plus.

« Mais il ne faudrait pourtant pas prétendre attribuer à ce moyen d'expression une valeur unique et faire bon marché de tous les autres. Des œuvres anciennes, qui ne l'ont pas connu, restent aujourd'hui aussi éloquentes que pas une œuvre moderne; et bien des œuvres gagneraient à n'être pas englouties d'une vague pâte symphonique. Cette méthode, dont Wagner fit un magnifique usage, et que l'emploi laborieux, ou que croient employer, ou que feignent d'employer tant de musiciens qui forcent leur talent, est d'ailleurs si peu « définitive » que certains des meilleurs, parmi les derniers venus, méritent d'y renoncer, ou tout au moins d'en tempérer le tyrannique empire. Cet empire naquit chez nous il y a moins de vingt ans; « Carmen, Manon, Sigurd, le Roi d'Ys ou Samson ne l'ont que peu ou point subi. Il menace déjà ruine: cela fait un définitif assez provisoire. Les phénomènes de l'évolution musicale « se compliquent et se simplifient tour à tour, comme notre chapeau haut de forme qui change d'aspect tous les six mois sans qu'un modèle se soit jusqu'à présent montré réellement supérieur à ses devanciers ». Cette pensée saine est encore de M. Camille Chevillard...

« Et voici un deuxième progrès: c'est l'orchestration moderne. « Ce vétéran sonore, dont l'éclat magique rappelle les reflets et les belles couleurs irisées des émaux... » dit quelqu'un. « Si aujourd'hui l'orchestre aussi bien, — car les jeunes gens eux-mêmes orchestrent bien... » dit un autre. Ces deux musiciens font allusion, je pense, à des choses différentes. Le « vêtement sonore », traduit en simple prose, signifie sans doute que nous avons à notre disposition beaucoup plus d'instruments, et des instruments plus riches et plus

souples que n'en avaient nos ancêtres. L'orchestre de la « Symphonie aux chœurs » est plus nombreux et plus puissant que l'orchestre du siècle dernier, et l'orchestre de Wagner, avec ses diverses sortes de bois et de cuivres, est beaucoup plus nombreux et plus varié encore que celui de Beethoven. En outre, la création des instruments chromatiques a infiniment accru les ressources et les facilités de nos compositeurs. Tout cela est clair comme le jour, et le progrès matériel est incontestable: nous avons le pouvoir de faire beaucoup plus de bruit que nos devanciers. Mais ce bruit est-il de qualité plus choisie? Est-il vrai que « tout ce monde orchestre bien »? Je n'en tombe guère d'accord.

La vérité, c'est que tout le monde orchestre de la même façon; et cette façon est une contrefaçon de l'instrumentation wagnérienne. Tout le monde a voulu composer son orchestre à l'image de cet immense flot de sonorités où les timbres se confondent, puis se séparent, puis se mêlent de nouveau, avec la puissance naturelle et la liberté souveraine des ondes d'un grand fleuve. Et tout le monde est arrivé à composer péniblement une trouble mixture, lourde et fade à la fois, où les timbres se mêlent en effet, pour ne plus se séparer, où l'orchestre n'a jamais qu'un son, où les instruments n'ont jamais traités selon leur caractère individuel, mais forcés de faire masse avec tous les autres: c'est l'eau monotone, confuse et traînante d'un canal.

Avec quelle joie, après l'orchestre d'un de ces auteurs-là, on entend l'orchestre classique, incisif et fort d'un Dukas, l'âpre et nerveux orchestre d'un Magard, qui ni l'un ni l'autre ne tirent leur instrumentation de l'exemple de Wagner, parce qu'elles sont les plus significatives sans doute que l'on trouve parmi les jeunes musiciens; il en est d'autres encore. Mais quand je songe comment l'orchestre des compositeurs, qui tous « orchestrent bien », je suis tenté de leur préférer non seulement l'orchestre de Gluck, qui pourtant orchestrait souvent mal, mais celui de la « Dame blanche »: voilà le progrès.

Autres progrès encore: l'harmonie et la polyphonie. Polyphonie moderne, invention de la polyphonie, création de la polyphonie, polyphonie, polyphonie... Nos compositeurs n'ont que ce mot à la bouche. Je les entends fort mal. Que prétendent-ils avoir innové dans le domaine de la polyphonie? La polyphonie ne date point du tout de ce siècle, ni même de Bach, comme l'affirme un jugement téméraire de M. Charpentier. Si l'on entend par polyphonie, ainsi qu'il faut le faire, en effet, « un ensemble où les différentes voix sont traitées mélodiquement de façon indépendante », la polyphonie date des grands musiciens de la Renaissance, qui lui donneront dès l'abord toute sa beauté. Négligée et affaiblie au dix-septième siècle, elle reparut à l'âge suivant, non plus belle avec Bach qu'avec Palestrina ou Vittoria, mais plus vaste, plus complexe, et chromatique au lieu d'être diatonique. Beethoven à son tour la connut, et son audacieux et profond génie lui trouva des formes nouvelles. Puis vint Wagner, dont la polyphonie revient vers celle de Bach plutôt qu'elle n'est voisine de celle de Beethoven. Wagner lui-même ici n'a rien inventé. Que pensent donc avoir inventé nos musiciens? Leur polyphonie va bien quelquefois jusqu'à supposer deux voix; le plus souvent ils écrivent une musique d'accompagnement plus ou moins déguisée, ou passent de timides contre-sujets. Un motet comme « Pulvis et umbra sumus », de Roland de Lassus, est plus polyphonique que presque toutes leurs œuvres nouvelles. Mais en somme, peut-être veulent-ils simplement dire que leur polyphonie est plus nourrie que celle de Donizetti ou d'Adolphe Adam? Alors, ils sont trop modestes. »

La guerre anglo-boer.
Depuis quelques semaines les Boers se livrent à des incursions au sud-ouest de Bloemfontein. On évalue leur nombre à 5000. Ils se sont divisés en petits groupes et sont commandés par Brand, le fils de l'ancien président de l'Etat libre d'Orange. Ils disent n'avoir rien à faire avec le Transvaal et n'ont d'autre but que de causer la plus de pertes possible aux Anglais. On disait lundi matin qu'ils s'étaient réfugiés dans la direction du Vaal.

De petits groupes de Boers parcourent le district de Kimberley et observent tous les mouvements des Anglais. Ils ont attaqué le pont de Wittepoort et ont été repoussés avec de grosses pertes. Les Anglais ont eu un blessé.

NOUVELLES POLITIQUES

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

LA COUR CHINOISE

Il semble apparaître, de tous les renseignements au hasard, que nous parvenions, que la cour fugitive vient d'être un instant partagée entre le désir de traiter et celui de s'enfuir. L'empereur aurait voulu revenir à Pékin et l'impératrice s'enfoncer plus loin encore dans l'intérieur. Le général Tung-Fuh-Siang, dont les puissances demandent la tête, était naturellement du côté de l'impératrice. C'est lui qui l'aurait emporté. Le « standard » apprend de Shanghai que la popularité de Tung-Fuh-Siang ne fait qu'augmenter. Tous les musulmans du Kouang-Sou sont avec lui. Il tient l'impératrice dans sa dépendance en la menaçant d'une rébellion. L'impératrice aurait même fait exécuter quinze eunuques accusés d'avoir conspiré pour aider l'empereur à rentrer seul à Pékin.

ITALIE

Le décret royal prononçant la dissolution du conseil municipal de Naples ne constitue que la première des nombreuses mesures que le gouvernement italien se propose de prendre pour combattre enfin la Camorra de Naples.

L'enquête qui a été ouverte à ce propos prendrait beaucoup de temps, car elle s'étendrait à toutes les branches de la vie publique, à toutes les fonctions, tant gouvernementales que municipales, et à leurs rapports avec la population. Le parti socialiste a l'intention, à la rentrée des Chambres, de demander la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour contrôler celle du gouvernement.

Une instruction est ouverte contre l'ancien député Casale, qui va avoir maintenant à répondre des faits de concussion prouvés contre lui et accomplis dans l'exercice de ses fonctions tant législatives que municipales.

Parmi les faits mis au jour dans le procès que ce député a eu l'audace d'interrompre au journal qui lui reprochait sa conduite, on a relevé: le trafic constant des nominations dans la police, l'extorsion d'une somme de 30,000 lires à une compagnie de navigation qui demandait une subvention à la ville de Naples et à la province; un autre « cadeau » de 60,000 lires que Casale avait réclamé pour faire aboutir les négociations entre une compagnie de tramways et la ville; une cinquantaine de mille lires encore, pour sa part personnelle, en récompense d'une intervention en faveur d'une société pour l'éclairage des rues... Nous passons le menu fretin: les petits pots-de-ven pour faire exécuter du service militaire les conscrits peu enthousiastes, et même pour obtenir des douzeurs aux prisonniers qui trouvaient leur « carcer » trop dur.

Le procès Casale, s'il aboutit, sera fertile en révélations amusantes, mais non inattendues; ce sera moins le procès d'un homme que celui d'un système, d'une école de politiciens.

MISSIONNAIRES RAPATRIÉS

Au couvent de Scheut, près de Bruxelles, viennent de rentrer, après un voyage extraordinairement mouvementé à travers la Mongolie et le désert de Gobi, quinze missionnaires dont on n'avait plus de nouvelles et qu'on croyait perdus. Malgré les épreuves inouïes qu'ils ont eu à subir pendant ces quatre mois de fatigues et de privations, avant d'atteindre le chemin de fer transsibérien

qui les a enfin rapatriés, ils se portent tous bien. Trois de ces missionnaires sont Hollandais; les douze autres sont Belges. Ils estiment à plus de mille le nombre des indigènes qui ont été massacrés dans le seul district de Paul'ou, leur résidence. C'est grâce au consul général de Russie à Ourga, la ville sainte des Mongols, qu'ils ont pu recevoir l'argent indispensable pour gagner le chemin de fer et rentrer en Europe par le lac Baïkal, Moscou, Berlin et Cologne, où on les a pris pour des réfugiés boers!

LES ALLIÉS SONT D'ACCORD

Le « Times » publie la très importante dépêche suivante, reçue de Pékin, via Takou, le 11 novembre:

Les ministres sont tombés d'accord sur les conditions suivantes, sous réserve d'approbation de leurs gouvernements respectifs, pour servir de base au traité avec la Chine:

1. La Chine élèvera un monument à la mémoire du baron de Ketteler sur le lieu même du meurtre. Elle enverra un prince impérial en Allemagne pour offrir des excuses.
2. La Chine infligera la peine de mort aux onze princes et hauts fonctionnaires dont les noms ont déjà été indiqués.
3. Dans les parties de l'empire où les étrangers ont été outragés, les commissions de provinces seront supprimées pendant cinq ans.
4. A l'avenir, les fonctionnaires qui n'auront pas fait tous leurs efforts pour empêcher les outrages envers les chrétiens, leurs ressortissants juridiques, seront immédiatement révoqués et punis.
5. Des indemnités seront payées aux Etats, aux corporations et aux particuliers.
6. Le Tsung-Li-Yamen, tel qu'il est actuellement constitué, sera aboli et les pouvoirs seront délégués à un ministre des affaires étrangères, comme dans tous les pays civilisés.
7. Il y aura échange rationnel de rapports entre les ministres étrangers et l'empereur, ainsi que cela se pratique dans tous les pays civilisés.
8. Les forts de Takou et les autres forts de la côte du Petchili seront rasés.
9. L'importation d'armes et de matériel de guerre sera prohibée.
10. Des détachements de troupes étrangères seront maintenus pour garder les légations et assurer la sûreté des communications entre Pékin et la côte.
11. La proclamation impériale supprimant la société secrète des Boxers restera affichée pendant deux ans dans tout l'empire.

On remarque que la clause No 3, relative aux indemnités, comprend parmi les particuliers à indemniser les indigènes employés d'Européens qui ont souffert de ce fait, mais qu'elle ne mentionne pas les chrétiens indigènes.

SERBIE

L'« Echo de Paris » publie sous toutes réserves une dépêche de Belgrade de source privée et datée du 12 novembre disant que la jeune reine Dragina a succombé à la fièvre puerpérale.

Angleterre

La «Daily Mail» croit savoir qu'une des principales réformes militaires portera sur l'instruction des recrues.

Etats-Unis

Au lendemain des élections présidentielles, le gouvernement américain se décide seulement à publier le rapport envoyé au département d'Etat par le général Mac Arthur, gouverneur militaire des Philippines.

Aujourd'hui, on apprend qu'au grand désappointement des avocats de la politique d'expansion, qui prétendaient que la réélection de M. Mac Kinley mettrait fin à l'insurrection philippine.

«Les natifs, dit-il, haïssent les Américains, et quoique les municipalités indigènes prétendent seconder ceux-ci de leur mieux, il n'y a aucun doute qu'elles fournissent secrètement des armes, des approvisionnements et des recrues aux insurgés.»

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

La peste. — Suivant une dépêche officielle datée de l'île Maurice, il y a eu du 3 au 10 novembre 50 nouveaux cas de peste sur lesquels 34 décès.

Comment on fonde une colonie. — Il y a quelque temps, les élèves du collège Sainte-Marie-Redcliff, à Bristol, durent faire une rédaction, un travail sur les colonies anglaises.

Les vins de Bourgogne. — Dimanche à Beaugny, la célèbre vente des vins fins des hospices.

L'assistance était plus nombreuse que d'habitude. Mais les acheteurs se sont montrés très réservés, car, paraît-il, la qualité des vins offerts n'était pas parfaite.

Pour vivre longtemps. — Un gaillard qui ne manque pas d'ingéniosité, c'est le comptable de l'hôpital de Mustapha (Alger) qui vient d'adresser à la Chambre des députés française une pétition dans laquelle il sollicite une pension annuelle de 3000 fr.

Les expériences Marconi dans le nord. — Les débuts de l'emploi de la télégraphie sans fil sur la côte belge ont été extrêmement satisfaisants.

Parmi ces dernières, il en est deux particulièrement intéressantes: en cours de route, environ à 80 kilomètres de la côte, le commandant Romyn, ayant cru constater qu'un certain brouillard régnait le long de la côte, a interrogé par message Marconi le poste de la Panne.

quante. C'est l'heure exacte à laquelle le steamer est, en effet, entré au port. L'inspecteur Pierre, l'ingénieur en chef de la marine, M. Lecointe, le chef de gare, etc., attendaient au quai la «Princesse-Clémentine.»

La malle ayant quitté Douvres vers midi et quart, un premier service, indiquant le nombre de passagers et de colis à bord, a été adressé vers midi et demi à l'inspecteur de la marine, M. Pierre, à Ostende.

L'odyssée d'un nègre. — Un nègre se promenait dimanche soir dans Paris. Il ne connaissait pas la capitale et y était venu pour visiter l'Exposition.

Un gardien de la paix survient qui le réveille. Il l'interroge et le malheureux de ne pouvoir répondre. La foule s'avance et le nègre devient tout à fait ahuri.

La langue du nègre se délia et il put raconter qu'il s'était embarqué à Saint-Louis sur un bateau où pour payer son passage, il servait à laver la vaisselle.

Il a fait le trajet, lentement, se trompant souvent de chemin, couchant à la belle étoile ou dans des granges, arrêté plusieurs fois par des gendarmes pour vagabondage, se nourrissant de raisins, d'herbes et d'aumônes.

Dévouement d'un cheval. — Un sergent de la police canadienne à cheval, le sergent Parker, avait été chargé de porter des dépêches officielles très importantes. On était en hiver, et le sergent s'égarait dans les laides neiges et désolées du nord-ouest, qu'il avait à traverser.

Les paysannes en Russie. — Le Sénat russe vient de publier un intéressant «éclaircissement» au sujet des passeports des paysannes.

Cette situation était particulièrement grave pour les paysannes, par suite d'un certain nombre de circonstances économiques et sociales. Généralement, l'homme quitte le village à l'automne, pour ne revenir qu'au printemps.

Il se produisit alors cette chose monstrueuse: pendant que l'homme mène une vie de désordre et se crée parfois une autre famille dans son nouveau milieu, la femme abandonnée peine pour nourrir les petits, pour payer les lourds impôts, et quand il lui serait nécessaire, par exemple, de se mettre en condition pour se faire un peu d'argent, elle se trouve immobilisée, et, dans les places où elle se présente, on la refuse si elle ne peut montrer de passeport.

Désormais, en vertu du nouvel «éclaircissement» du Sénat, toute paysanne qui peut fournir des preuves de son abandon, de l'inconduite ou de la brutalité de son mari, a droit, même si celui-ci s'y oppose, à un passeport séparé.

de semblables facilités seront bientôt accordées aux ouvrières des villes et aux femmes de la bourgeoisie besogneuse.

L'homme des vieux âges. — De nombreuses découvertes ont été faites, depuis plusieurs années, dans les grottes de Furfooz, sur la Lesse, aux environs de Dinant, où il est démontré que des tribus ont habité en des siècles qui remontent à l'âge de pierre.

Le géologue van den Broek vient d'y faire de nouvelles découvertes qui bouleverseront, à ce qu'on assure, les données acquises sur les mœurs et habitudes de ces ancêtres néolithiques. Les investigations faites méthodiquement en présence d'archéologues, géologues et anthropologistes, ont amené la reconstitution de grottes funéraires dont la disposition a été photographiée, ainsi que les objets curieux et précieux qu'elles contiennent.

NOUVELLES SUISSES

VAUD. — Deux chasseurs de Denens, M.M. Pernet et Mayor, revenaient, samedi, à la tombée de la nuit, d'une partie de chasse.

Tout à coup, M. Pernet, qui marchait le premier, s'affaissa frappé d'une attaque. Son fusil partit et la charge atteignit M. Mayor aux deux jambes.

VALAIS. — Le voleur des vases sacrés de l'église de Brigue-Glises a été arrêté à Saint-Maurice. C'est un Italien, du nom de Asoldi.

Militaire. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, les caporaux suivants: Godet Ernest, à Zurich; Marthe, Raymond, à Corcelles; Burnier, Charles, à Serrières; Wavre, Pierre, à Neuchâtel; Berthoud, André, à Pesoux; Duvanel, Charles, à Aarau; Berthoud, Léon, à Zurich.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Médecin. — Le Conseil d'Etat a décidé de porter au rôle des médecins reconnus par l'Etat et autorisés à pratiquer comme tels dans le canton: MM. Jean Dardel, originaire neuchâtelois, assistant à l'hospice cantonal de Perreux; Hans Wildboud, originaire bernois, domicilié à Couvet.

Chaux-de-Fonds. — Lundi, à 1 heure après-midi, dit-on au «National», un individu aurait, vers Bel-Air, tiré un coup de pistolet sur un passant, sans l'atteindre heureusement. Le coup fatal, le malfaiteur aurait dissimulé l'arme employée dans une armoire.

Théâtre. — On se souvient que la représentation de «Barbe-Bleue» est annoncée pour ce soir. Tout fait prévoir qu'elle aura lieu, sauf indisposition subite d'un des premiers rôles.

CHRONIQUE LOCALE

L'installation de M. Philippe Godet à l'Académie

Cette cérémonie a eu lieu hier à 5 heures devant un auditoire trop nombreux pour la capacité de l'Aula, mais qu'on eût souhaité plus considérable encore pour les excellentes pensées dont il aurait bénéficié.

M. Morel, recteur de l'Académie, a pris la parole d'abord. Il a caractérisé en termes heureusement trouvés la nature des regrets nés à Neuchâtel du départ de M. Warnery, qui fut un professeur de littérature aimé pour son savoir, pour son enthousiasme, pour sa sincérité, toutes qualités dont son œuvre écrite est aussi l'expression.

Deux autres personnes ont été moins grièvement atteintes. Un wagon qui contenait du bétail a été brisé; cinq animaux ont dû être abattus. En outre, trois wagons du train express ont été très endommagés. Quatre médecins de Bâle et quelques membres de la Société des samaritains se sont rendus sur les lieux de l'accident.

Le voyageur de l'express qui a été grièvement blessé est un ingénieur zuricois, nommé Guggenbühl-Leuthold. Il a été transporté à Bâle par le premier train de secours et a été conduit à l'hôpital des Bourgeois.

Dans l'après-midi, un représentant de la Compagnie du Jura-Simplon, M. Nicolas Feigenwinter, avocat de Arlesheim, est arrivé sur le lieu de l'accident.

est chère, il avait fait taire les hésitations du professeur à accepter le poste à lui confié. Hésitations légitimes, car il est naturel à cinquante ans de se demander si l'on possède encore les qualités de jeunesse nécessaires à un enseignement destiné à la jeunesse. M. Godet avait-il encore l'esprit compréhensif et l'enthousiasme qui, avec les préoccupations des questions morales, avaient distingué l'activité de son prédécesseur? En tout cas, il se sent la loyauté dont on ne saurait se passer en étudiant la littérature, ce domaine si vaste qu'il n'est autre que l'expression écrite de la vérité comme les hommes l'ont conçue aux différentes époques; il a le respect de la langue, qui est le respect de la pensée; il a des convictions qui l'obligent à se prononcer sur la valeur morale des œuvres. Celles-ci ont une action sur la vie: il importe donc de formuler une opinion sur la part de vérité ou d'erreur qu'elles contiennent.

On ne peut pas constater que Montaigne est sceptique et dissimuler que son scepticisme n'est qu'une mollesse d'esprit, ni sourire aux sarcasmes de Voltaire ou ne pas dévoiler les sophismes de Rousseau, ni ne voir dans les «Pensées» de Pascal que des beautés littéraires, ni analyser sans discussion un Taine ou un Renan.

C'est la mission du professeur de conclure quand il se croit dans le vrai et de proclamer toute conviction qui répond à sa conception de la vie. M. Godet s'y emploiera en étudiant Victor Hugo, qui fera l'objet de ses leçons durant cette première année. Les étudiants verront en ce grand poète ce qu'il est en réalité: un de ces grands écrivains dont le nom est impérissable parce qu'ils ont su répéter comme ils doivent l'être les lieux communs qui furent et sont la pâture intellectuelle de l'humanité; parce que, renouvelant une matière vieille, ils ont pénétré leurs semblables de l'amour des grandes vérités; parce que, primitifs dans leurs sentiments, ils sont tout près du peuple et que près de lui ils sentent profondément la solidarité qui les unit à leurs frères dans le bien et la joie, dans le mal et la douleur.

Comprenant profondément les espérances et les misères humaines, ce qui élève l'homme ou ce qui le diminue, ce qui est vrai ou ce qui est faux, ils trouvent pour l'exprimer les mots justes, les phrases fortes, la langue naturellement belle puisqu'elle est adéquate à la pensée. Il ne faut pas chercher d'autres causes à la grandeur de ces glorieux écrivains ni à la petitesse de ceux qui prétendent s'illustrer en se séparant de l'humanité et qui, comparés à Hugo par exemple, font songer à des champignons vénéneux poussant au pied d'un chêne vigoureux.

Mais étudier Hugo, c'est étudier aussi le siècle qu'il remplit presque, c'est en voir les hommes de pensée dans leurs tendances et leurs moyens d'expression, c'est surprendre à leur naissance quelques-uns des principes dont l'influence se manifeste autour de nous.

La tâche est vaste, aussi M. Godet engage-t-il en terminant ses étudiants à l'aborder avec courage, avec cordialité, avec sincérité. Il leur demande surtout de s'y appliquer dans l'intention d'être utiles à la patrie, qui doit devenir et rester pour eux l'idée suprême.

Cette péroraison fut accueillie par des braves chaleureux, preuve que le haut et viril langage de M. Godet a été approuvé par tout l'auditoire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Tamponnement à Mönchenstein

Aujourd'hui, à une heure après midi, le train express venant de Delémont a rencontré, aux environs de Mönchenstein, un train de marchandises venant de Bâle.

L'accident s'est produit à une petite distance de la station de Mönchenstein, par suite d'un faux aiguillage. Le train express venant de Bienne par Delémont a pu, au dernier moment, faire usage des freins, de telle sorte qu'il n'y a eu malheur à pu être évité. Un des blessés, un nommé Gugenheim, succombera probablement à ses blessures.

Deux autres personnes ont été moins grièvement atteintes. Un wagon qui contenait du bétail a été brisé; cinq animaux ont dû être abattus. En outre, trois wagons du train express ont été très endommagés. Quatre médecins de Bâle et quelques membres de la Société des samaritains se sont rendus sur les lieux de l'accident.

Le voyageur de l'express qui a été grièvement blessé est un ingénieur zuricois, nommé Guggenbühl-Leuthold. Il a été transporté à Bâle par le premier train de secours et a été conduit à l'hôpital des Bourgeois.

Dans l'après-midi, un représentant de la Compagnie du Jura-Simplon, M. Nicolas Feigenwinter, avocat de Arlesheim, est arrivé sur le lieu de l'accident.

En outre, le préfet du district, M. Lœw, de Arlesheim, et le juge d'instruction ont commencé une enquête.

Les événements de Chine. Washington, 13 novembre. On assure que les autorités chinoises de Pékin sont profondément émus des

Lausanne, 13 novembre.

Dans sa séance de ce matin le Grand Conseil a continué la discussion des économies. Il a refusé à l'appel nominal de diminuer le nombre des receveurs de l'Etat, diminution proposée par la commission des rognures.

Paris, 13 novembre.

Dans sa séance de mardi après-midi, la Chambre a abordé la discussion de la réforme des boissons. M. Pichon combat la surtaxe proposée sur l'alcool, la répartition géographique de cette surtaxe ne lui paraissant pas équitable.

Les départements du nord supporteront presque entièrement les charges de ce nouveau impôt. Il examine également la taxe sur les licences des débitants et déclare que ces derniers s'en recouvreront sur les consommateurs. M. Pichon demande ensuite la suppression du privilège des bouillons de cru.

M. Salis fait un appel à la Chambre pour venir en aide aux agriculteurs du Midi et proteste vigoureusement contre les fraudes. Il remercie les journaux qui ont fait campagne contre les «empoisonneurs».

Après l'intervention de plusieurs députés, M. Jumel, au nom de la commission, prie la Chambre de voter la réforme. La discussion est close et l'urgence déclarée. La Chambre décide de passer à la discussion des articles; puis la séance est levée.

Dans sa séance de mardi après midi le Sénat a adopté un projet autorisant les femmes licenciées en droit à prêter le serment d'avocat.

Paris, 12 novembre.

On avait annoncé la mort de la reine Draga de Serbie, des suites d'une fièvre puerpérale. A la légation de Serbie on dément cette nouvelle.

Le Cap, 10 novembre.

Le général Rundle a soutenu plusieurs engagements avec les Boers dans les districts de Harysmith, Yrheid et Utrecht. Les Boers semblent ne pas avoir d'autre but que de harceler les Anglais. Le général Douglas a occupé Venterdorp sans rencontrer grande résistance. Il a fait 21 prisonniers et a capturé beaucoup de bestiaux.

Cra-Dock, 12 novembre.

La semaine dernière une patrouille anglaise a été cernée près de Petrusberg par une centaine de Boers. Après avoir combattu plusieurs heures, la patrouille a eu sept hommes, dont deux blessés, faits prisonniers. Ces derniers ont toutefois été relâchés peu après. Ils avaient été désarmés. Un détachement boer a été aperçu entre Kimberley et Roshof.

On assure que le colonel Settle a soutenu un engagement dans lequel il a eu l'avantage.

Maseru, 12 novembre.

Les Boers ont amené un convoi de 22 wagons à Ficksburg.

Berlin, 13 novembre.

Quelques journaux protestent contre certaines indications du livre jaune français, en tant qu'elles se rapportent à des actes du gouvernement allemand.

La «National Zeitung» écrit: «Le livre jaune français contient entre autres des communications de l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg sur la façon dont le tsar a approuvé la nomination du maréchal de Waldersee comme généralissime des troupes alliées.»

Ces communications diffèrent de celles données en Allemagne. La Russie et l'Allemagne sont les seules puissances qui puissent donner sur cette question des explications complètes et satisfaisantes, et ce n'est qu'avec la plus grande prudence qu'il faut accueillir une version française. Le chancelier de l'empire ne manquera certainement pas de faire à ce sujet au Reichstag des communications plus authentiques que celles du livre jaune français.»

La «National Zeitung» ajoute que non seulement le livre jaune, mais les journaux français contiennent des indications inexacts sur l'attitude de l'Allemagne en Chine.

Le «Figaro», par exemple, prétend que le gouvernement allemand s'est opposé au projet d'une démonstration navale dans le golfe du Petchill. C'est justement le contraire qui s'est produit.

Londres, 13 novembre.

Les journaux du soir publient une dépêche de Tien-Tsin du 10 novembre, annonçant que les Russes se sont emparés de l'arsenal situé au nord-est de Yang-Tsou, avec des pertes insignifiantes. Les Chinois ont eu 200 tués. Beaucoup d'objets de valeur et de nombreuses armes sont tombés entre les mains des Russes.

Trieste, 13 novembre.

Une société étrangère d'assurance sur la vie, à laquelle le roi Alexandre de Serbie avait demandé de l'assurer pour une somme d'un million et demi de francs, a répondu négativement, ajoutant que depuis l'assassinat du roi Humbert elle avait décidé de ne plus assurer aucun souverain.

Washington, 13 novembre.

On assure que les autorités chinoises de Pékin sont profondément émus des

exécutions de fonctionnaires. Elles ont fait connaître officiellement leur surprise et leurs regrets de ce que ces exécutions aient eu lieu pendant que les négociations de paix étaient en cours.

L'exécution du vice-roi du Tchili est regardée comme particulièrement répressive; elle est la cause principale du mécontentement des fonctionnaires de Pékin. Ils font remarquer que le vice-roi ne s'est pas opposé à la marche en avant des troupes alliées, bien qu'il eût une armée capable de leur résister. Il est allé à Pao-Ting-Fou à la rencontre des alliés et il leur a remis son yamen.

Les fonctionnaires chinois déclarent que l'exécution sommaire d'un des plus hauts dignitaires, au moment où il disait n'être pas combattant et être pacifique, est extraordinaire et de nature à soulever chez les Chinois l'animosité qu'on a le plus grand désir d'éviter.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Chaux-de-Fonds, 14 novembre.

M. Walter Biolley, rédacteur de «La Sentinelle» a donné sa démission de ses fonctions de député au Grand Conseil.

Genève, 14 novembre.

Le comité du parti démocrate-socialiste a adressé une réclamation au Conseil d'Etat, le priant de faire procéder à l'ouverture des urnes qui ont servi pour l'élection du Conseil d'Etat, en vue de vérifier les 3049 voix perdues placées sous la rubrique «suffrages égarés».

Le comité fait entendre que, si satisfaction ne lui est pas donnée, il adressera un recours au Conseil fédéral.

Londres, 14 novembre.

Le «Journal officiel» publie un décret supprimant l'interdiction d'importer des marchandises dans les deux républiques boers.

Marseille, 14 novembre.

La «Feuille officielle» de Madagascar constate la reprise de la peste à Tamatave, où un cas s'est déclaré le 27 septembre.

Le consul de France, à l'île-Maurice, annonce que 36 cas de peste ont été constatés dans l'île, du 18 au 25 septembre; 26 ont été suivis de mort.

Pékin, 12 novembre.

Une nouvelle petite expédition, com posée d'Allemands, partira le 13 pour les tombeaux de la dynastie des Ming, à 30 milles au nord. Des mesures sévères ont été prises pour qu'aucun correspondant de journaux ne prenne part à cette expédition.

Le bruit de la mort de l'impératrice-douairière persiste, mais on n'en a aucune confirmation officielle. Dans les cercles bien informés, on croit de moins en moins au retour de la cour à Pékin.

Brix (Bohême), 14 novembre.

Deux explosions de grisou se sont produites dans le puit de Pluton près de Wiesa. Il y a eu 13 mineurs tués, 9 blessés grièvement et 10 légèrement.

CHOSSES ET AUTRES

LA RUCHE VILLAGEOISE ET COMMUNE

COMMENT L'AMÉLIORER

Simple chapiteau ou calotte, faite de bois, de paille, de verre ou de terre cuite, de forme ronde, carrée, hexagone, longue, haute ou basse, la ruche villageoise n'a d'autre issue qu'une petite porte placée le plus souvent à sa partie inférieure. Elle est assurément la plus répandue; on la voit dans le bosquet du riche apiculteur et dans le coin de champ de l'humble paysan; pour l'utiliser de préférence à d'autres, celui-ci a ses excuses; celui-là ses raisons; en effet, le paysan ne connaît pas de meilleure habitation dont il pourrait doter «ses mouches» et l'apiculture plus instruit, plus entreprenant, qui a tenté de sortir de la routine, a essayé, sans profit et non sans déboires souvent, des différentes ruches à cadres mobiles, à hausses; c'est qu'il n'a pas examiné quel système de ruche lui convenait personnellement.

Car il faut pour cela consulter ses goûts et la richesse de la flore, tenir compte du temps que l'on peut consacrer à son apier, du nombre de ruches que l'on peut et qu'on veut avoir. Avant d'adopter un système il faut en acquiescer une certaine expérience. Pour ce faire, l'apiculteur soucieux de ses propres intérêts, introduira d'abord un ou deux des ruches qui, à son avis, lui donneront les meilleurs résultats, se gardant bien, ou de changer brusquement et sans raison tous ses paniers à la fois, ou de n'en risquer qu'un, dont la faible population ne lui laisse rien à espérer; il choisira bien son temps, il profitera d'une belle journée de printemps pour faire un essaim artificiel qu'il logera dans son habitation nouvelle et conservera ainsi également l'ancienne ruche.

Pour ne pas perdre toutes les anciennes ruches construites ou achetées à

l'avance, on peut progressivement transformer son abeiller ou employer un moyen terme: au sommet de toutes les ruches faire un trou large comme le poing et l'en coiffer d'une autre ruche, ce moyen excroissement pratique et peu coûteux, permettra d'avoir des ruches à calottes ou à hausses, qui ne seront pas trop grandes, surtout si la région est bien pourvue de fleurs mellifères. De cette façon, l'apiculteur sera à même de renouveler plus facilement et plus souvent l'habitation de ses abeilles qui ne devrait jamais excéder cinq ans (au bout de ce temps les rayons noirissent et la teigne, le plus terrible ennemi des abeilles, les envahit presque toujours); il n'aura pas besoin, pour récolter le miel ou renouveler les cellules, de transvaser ses abeilles ou de leur enlever une année la moitié de leurs rayons et l'année suivante l'autre moitié.

On n'hésitera pas à améliorer, jusque dans ses moindres détails, l'habitation de ces gentilles et ingénieuses petites ouvrières, source de si gros bénéfices pour l'apiculteur intelligent; on pourra couvrir les ruches avec du papier goudronné, si bon marché aujourd'hui, et non avec de la paille ou autres matières qui n'abritent guère que les fourmis, les papillons, les araignées et la teigne; on les posera, non sur de la pierre ou de l'ardoise qui grille les pattes des ouvrières, mais plutôt sur du bois cimenté; on laissera une entrée assez grande pour renouveler l'air et assez petite pour ne pas donner accès aux nombreux ennemis des abeilles; on entourera le bas de la ruche d'une bande de chiffon et d'une mince couche de ciment; enfin on pourra aller plus loin, régénérer la race par des croisements et faire occuper à l'apiculture la place qu'elle doit avoir dans la nature et dans le commerce.

« Revue agricole » MORIN.

AVIS TARDIFS

PETITE BRASSERIE Seyon 21

MERCREDI et JEUDI à 8 h. du soir

GRAND CONCERT

donné par la Troupe Martel

Nouveau répertoire — Duo tyrolien et Chansonnette comique.

Le piano sera tenu par M. Gineste.

ENTRÉE LIBRE

INVITATION CORDIALE, A. HEEEN.

Bourse de Genève, du 13 nov. 1900.

Table with 4 columns: Actions, Obligations, etc. listing various financial instruments and their values.

Cote de l'argent fin en gr. en Suisse, fr. 113. — le kil.

Genève 13 nov. Esc. Banq. Com. 5 1/2.

Table with 4 columns: Changes, France, Italie, etc. showing exchange rates.

Bourse de Paris, du 13 nov. 1900.

Table with 4 columns: 1/2, Consol. angl., Italien 5%, etc. listing Paris market data.

Bulletin météorologique — Novembre

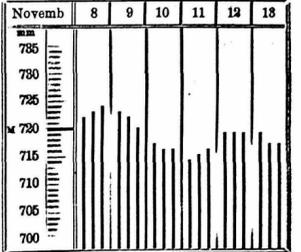
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with 6 columns: Tempér. en degrés cent., Vent domin., etc. showing weather data for Neuchâtel.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire (Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 715,9m.)



STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

12 — 0.0 — 1.8 — 1 866.6 (R.N.) moy. var.

Temps clair le matin. Soleil. Brume à 1 h. Alpes voilées tout le jour.

Niveau du lac

Du 14 novembre (7 h. du matin) 499 m. 090

